

« La Sagesse des Jardiniers » : Pour une gestion partagée et bienveillante du parc des Coteaux

DESCRIPTION DE L'INITIATIVE

DATE

Mai 2016 - fin Juillet 2017

BUDGET

150 000 €

PARTENAIRES

Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil départemental de la Gironde, Bordeaux Métropole, Association nationale de la recherche et de la technologie, Ensap Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne, laboratoire Passages UMR 5319 du CNRS, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

SITE INTERNET DE L'ACTION

www.parclub.surlarivedroite.fr

DOMAINE D'ACTION

Protection, préservation des espaces naturels

SECTEUR D'ACTIVITÉ

Patrimoine naturel

LOCALISATION DE L'INITIATIVE

Communes de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac, situées sur la rive droite de la Métropole de Bordeaux (33)

PILOTE

**Grand Projet des Villes Rive Droite
(GPVRD)**

Résidence Beausite, bâtiment B0

Rue Marcel Paul

33150 CENON

05 56 40 24 24

www.surlarivedroite.fr



Benjamin CHAMBELLAND

Chargé de mission parc des Coteaux

05 57 54 33 20

[benjamin.chambelland@](mailto:benjamin.chambelland@surlarivedroite.fr)

surlarivedroite.fr

Créé en 2003, le parc des Coteaux couvre 400 hectares, dont 240 hectares dans le domaine public. Ce patrimoine paysager, commun à quatre communes de Bordeaux Métropole (Bassens, Lormont, Cenon et Floirac) et regroupant dix parcs publics, est inscrit dans l'Atlas des Espaces Naturels Sensibles « Paysage » de Gironde et identifié comme un grand paysage structurant de la Métropole. Certains de ses anciens domaines d'agrément et d'exploitations, datant du 17^{ème} siècle, sont classés « Monument Historique » et de façon plus spécifique l'intégralité du coteau de Floirac est classé en « site inscrit ».

Lancé en 2015, un projet de gestion intercommunal est porté par le parLAB : le « Laboratoire du parc des Coteaux ». Né de la volonté d'élus et de responsables de services de mettre en œuvre un outil pratique et évolutif pour la gestion et les usages du parc, ce projet est intitulé « La Sagesse des Jardiniers » et s'articule autour de plusieurs axes : expertise collective du patrimoine naturel et paysager, évaluation de la gestion, définition et programmation de mesures de gestion, évaluation du potentiel « corridor écologique » du parc, labellisation de la gestion, amélioration de la qualité d'usage des services. Ce projet collaboratif a, par ailleurs, été intégré à un travail de thèse sous la forme d'une recherche-action menée en collaboration avec le laboratoire Passages et l'ENSAP de Bordeaux.

Cette dynamique vise à impliquer les élus, les responsables de services et les jardiniers des villes pour les rendre actifs dans le changement de leurs pratiques vers une gestion partagée et bienveillante des paysages du parc des Coteaux.





RÉSULTATS OBTENUS

■ **La dynamique est en place**, mais suite à la fin de l'étude du plan de gestion (juillet 2017), il a fallu remobiliser les partenaires et les acteurs locaux afin d'obtenir les moyens nécessaires à la mise en œuvre des préconisations d'actions du plan de gestion. Ce temps a été contraint par les délais administratifs et a porté un peu atteinte à la dynamique collective engagée. Il a fallu se remobiliser et garder patience.

■ **Un an après** la fin de cette étude (septembre 2018), nous avons désormais les moyens nécessaires pour agir. Les actions et les nouvelles pratiques de gestion vont voir le jour. Il faudra ensuite être en capacité d'évaluer la démarche engagée.

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

■ **Le temps de l'étude** du plan de gestion a été jugé un peu long (1 an) par rapport aux attentes exprimées quotidiennement par les élus, les responsables de services et les jardiniers. Bien qu'il ait été envisagé de mener des actions pendant ce temps d'étude, les acteurs locaux ont souvent manqué de moyen pour les mettre en œuvre. La réalisation du plan de gestion a ensuite permis de solliciter de nouvelles aides techniques et financières auprès des partenaires intentionnels.

■ **Le temps administratif** a été contraignant par rapport au besoin de passer rapidement à l'action. Il a fallu une année de plus pour consolider le plan de financement correspondant à la mise en œuvre du plan de gestion.

SOLUTIONS APPORTÉES

Le parLAB est un dispositif coopératif entre les élus référents à l'environnement, les respon-

sables de services environnement et les jardiniers des quatre communes. Lors de rencontres régulières, les membres du parLAB ont pu faire des points d'avancement et être impliqués dans les prises de décision. Le suivi et la coopération ont ainsi permis de renforcer la dynamique collective et de garder confiance dans la future conduite du changement des pratiques.

PERSPECTIVES ENVISAGÉES

Le nouveau plan de financement a été consolidé jusqu'en 2020 (deux années). Nous allons pouvoir mettre en œuvre les actions et expérimenter des « grands chantiers », tels que la mise en place d'un pâturage itinérant sur le parc des Coteaux (240 hectares), le lancement d'une formation pour les jardiniers en lien avec le CNFPT nommée « Maître jardinier du parc des Coteaux », la réalisation de projets en lien avec le développement de l'agriculture écologique de proximité.

TÉMOIGNAGE

Le facteur principal de réussite est la dynamique collective. Le projet doit être constamment porté par les élus, les chargés de mission, les responsables de services et les jardiniers impliqués dans la gestion actuelle et future des paysages concernés. Cela ne va pas toujours de soi. Il faut régulièrement l'encourager, l'accompagner.

L'autre facteur qu'il me semble nécessaire d'évoquer est la qualité du partenariat technique et financier avec les acteurs locaux (villes et institutions locales). Car bien qu'il soit possible d'agir avec peu, avec les moyens dont on dispose, il faut tout de même prendre conscience que la gestion quotidienne des paysages nécessite des moyens humains, matériels et financiers adaptés. Sans cela, la dynamique collective est affaiblie.

La bonne réussite repose donc, selon mon expérience, de ces deux facteurs : la qualité de la coopération entre les acteurs locaux et la capacité à mobiliser les moyens nécessaires au passage à l'action.